conscription du troisième arrondissement, MM. Navarre et Lebouey se désistent en faveur de M. Cardot.

Dans le deuxième circonscription du même arrondissement, MM. Gérard et Billaud se désistent en faveur de M. Ferdinand Buisson.

4e arrondissement. — Dans la première circonscription du quatrième arrondissement, M. Georges Chaudey se désiste pour M. Dausset, sur le nom duquel, écrit-il, « tous les républicains doivent d'unir pour assurer la victoire ».

Dans le 12e arrondissement, M. Lyonnais, rad.-soc. (1.500 voix), se désiste en faveur de M. Allemane (3.453). M. Peiffer, candidat patriote (696), continue la lutte au second tour ainsi que M. Congy, nationaliste (3.667).

Dans le 19e arrondissement, M. Dubois, soc. rév., invite par affiche les 4.191 électeurs qui ont voté pour lui à « faire échec au second tour au nationisme et au royalisme ». M. Bréhéret qui s'étant désisté, le seul candidat républicain au second tour est M. Clovis Hugues.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Gironde. — Dans la troisième circonscription de Bordeaux, M. Delboy, candidat radical, se désiste en faveur de M. Dormoy, candidat républicain.

Les voix s'étaient ainsi réparties au premier tour :

Jourde, député socialiste sortant, 6.220 ; Dormoy, républicain, 4.682 ; Bordeaux, libéral, 3.248 ; Delboy, radical, 1.041 ; Tinarrage, socialiste dissident, 324.

Lot-et-Garonne. — M. Cels, candidat radical dans l'arrondissement d'Agen, se désiste en faveur de M. Duzon, député radical socialiste sortant, par une lettre publique, dans laquelle il engage ses électeurs à faire triompher la République sur le nom de son concurrent dimanche.

Les voix s'étaient ainsi réparties au premier tour : Duzon, 6.257 ; Cels, 4.863 ; M. de Gaulejac, candidat agricole, 5.583.

Seine-Inférieure. — Dans la première circonscription du Havre, M. Aher, candidat nationaliste, qui a obtenu 720 voix, déclare par lettre adressée aux journaux de Havre « qu'il retire sa candidature pour le second tour de scrutin, sans se désister en faveur d'aucun des candidats restés en présence.

On sait que dans cette circonscription M. Jules Siegfried, ancien ministre, candidat de l'Alliance républicaine démocratique, a eu 5.112 voix contre 4.620 à M. Risnal, député progressiste sortant, et 1.720 à M. Philippe, candidat socialiste.

Tarn-et-Garonne. — Dans l'arrondissement de Montauban, M. Prax-Paris, député réactionnaire sortant, a obtenu 12.254 voix contre 13.342 accordées à quatre candidats, à savoir : M. Capéran, maire de Montauban, 7.000 ; M. Bordarias, 3.305 ; M. Veyriac, 1.765, et M. Cassin, 1.471.

MM. Veyriac et Cauvin viennent de déclarer par lettres qu'ils se désistaient en faveur de M. Capéran.

Var. — Dans la circonscription de Brignoles, M. Théodore Jean, socialiste, se désiste en faveur de M. Octave Vigne, candidat radical. Les voix étaient ainsi réparties au premier tour : M. Vigne 4.680, M. Théodore Jean 3.034, contre 4.383 à M. Pau Comte, nationaliste.

Saint-Etienne. — M. Hotier, candidat de l'alliance républicaine, qui obtint le 27 avril, 2.394 voix contre 8.379 à M. Charpentier socialiste, se désiste en faveur de ce dernier dans le scrutin de ballottage.

Aisne. — Dans l'arrondissement de Soissons, ont obtenu : MM. Magniadé, rad. soc., déposé sortant 3.746 voix, Thiry nat., 6.275, Millet, ex-résident général à Tunis, 1.538 ; Debruyère, rad., 967.

M. Millet se retire au second tour.

M. Debruyère se désiste en faveur de M. Magniadé.

Deux excellents exemples de discipline républicaine.

Cher. — M. Philip, radical-socialiste, 2.331, se désiste en faveur de M. Thierry Cazes, ancien député, radical socialiste 6.631, contre M. Deinech-Cantaloup, député sortant, réactionnaire 4.929.

L'Election de M. Millerand

La situation reste très intéressante dans la 1re circonscription du 12e arrondissement, seulement représentée par M. Millerand.

Dimanche, les voix se sont réparties comme suit : MM. Millerand, d. s., ministre du commerce, socialiste, 4.936 voix ; docteur Péchin, rép. soc. antimin., 2.418 ; René Chauvin, guesdiste, antimin., 1.094 ; Moutiez, soc. indép., 796.

M. Moutiez se désiste en faveur de M. Millerand, qui, en admettant que ces 796 suffrages reportent tous sur son nom, aurait 5.734 voix le 11 mai.

Quant aux voix de M. René Chauvin — 1.094 — on ne sait encore ce qu'elles deviendront.

Voici la lettre de remerciement de M. Millerand à ses électeurs.

Citoyens,

Je remercie cordialement les 4.936 électeurs qui en me donnant leur suffrage, ont affirmé leur désir de barrer la route au nationalisme.

L'écarpissement sur plusieurs noms des suffrages républicains a ajourné à quinze jours le succès définitif de la République.

Déjà en 1889, dans des circonstances presque identiques, les républicains de cette circonscription, divisés et surpris par l'amnistie, se ressaisissaient, au second, et, par leur étroite union, infligeaient à l'ennemi une éclatante défaite.

La même discipline nous vaudra la même victoire. Vous connaissez mon programme, je n'ai pas un mot à y changer. Républicain socialiste j'étais et je reste.

Mais l'heure n'est plus à des discussions de nuances. La crise est trop grave, ici, entre la République et le nationalisme.

La 12e arrondissement n'a jamais ouvert son portail à la trahison. Il n'y commence apparemment qu'elle se déguise ! Il ne faillira pas à ses glorieuses traditions. Il saudra à nouveau de vaincre, le 11 mai, dans la longue lutte des arrondissements dont je vole à, par l'excès du nationalisme, consolidé la région républicaine et préparé les réformes sociales nécessaires.

Seul candidat de la République au scrutin de ballottage, je fais une pleine confiance, appel à tous les républicains, sans distinction de nuance.

En avant, pour la lutte et pour la victoire finale !

A. MILLERAND.

DÉFAITES NATIONALISTES

On a énuméré complaisamment les victoires des nationalistes ; on n'a guère parlé de leurs défaites. En un grand nombre de circonscriptions, les candidats de la Patrie française et Ronsine ont éprouvé d'amères déboires.

Parmi les battus de dimanche, il faut citer : MM. Jules Delahaye (Chinon), Georges Bonnaud (Saint-Calais) ; l'inventeur du Zouave le général Darras (Dijon), qui pressait la dégradation de Dreyfus, et André Lebon (Pacy-sur-Eure), qui le défendait à l'île de Diable, Grousseau (Pontarlier), ancien juge de Zola, Ayraudeau, aujourd'hui Gros-Jean comme devant ; le sculpteur Bilbille, qui eut de mieux avisé en restant dans son atelier plutôt que de descendre dans l'arène politique.

A Saint-Brieuc, l'amiral Reunier a connu la défaite ; le conseil Bougon, un des juges qui acquittèrent Déroulède avec bienveillance, inconnaître, sans doute, avant quinze jours, malgré la complaisance dont il a fait preuve en faveur des dépositaires de l'ordre et en faveur du parti de l'arrondissement de Compiègne et qui, d'avance assurerait son invalidation.

Le *Gaulois* avait imaginé la théorie du « bloc des ennemis » ; il a prétendu que tout ceux des opposés modérés, amis de M. Méline, qui avaient voté contre les lois des associations, MM. Lebret et de Saint-Quentin, députés du Calvados, et Bibiesans-Monbrun, étaient classés comme antiministériels. Ils ont été remplacés dimanche par des réactionnaires ou nationalistes.

Et à *Gaillac* même, sans surveiller, ces deux victoires a son actif, comme si le « bloc antiministériel » avait été accru par ces changements de personnes.

Dans les Vosges, MM. Charles-Ferry et Kelsch qui avaient voté contre la loi des associations et qui étaient des adversaires irréconciliables du ministère, ont été également remplacés par des antiministériels nationalistes.

Soit encore deux victoires de plus que s'attribuent les gens de la Patrie française.

Le plupart de leurs prétentions électorales sont de la même nature, comme le fait remarquer le *Radical*. Les nationalistes ont conquis des sièges sur leurs alliés, et surtout sur leurs alliés.

S'ils ont la satisfaction de croire que cet ainsi augmenté la valeur numérique de leurs troupes, il ne nous déplaît pas de les laisser à leurs illusions.

Les doléances de M. Cassagnac

M. Paulde Cassagnac, battu dans le Gers, et à une écrasante majorité par M. Neslens, radical, attribue sa défaite à la trahison des modérés.

Notre conscription est d'avoir accompli notre devoir.

J'ambaite à ceux qui nous ont fait défection, notamment aux républicains modérés et libéraux, en faveur de qui j'étais royalement et patriotiquement intervenu partout, et qui se sont concertés au profit d'un candidat radical, contre moi, de n'avoir pas à se repentir bientôt de cette trahison et de cette lâcheté.

Je m'ai livré notre arrondissement à la revolution.

Ils ont arraché de mes mains, le drapeau de la conservation sociale.

Et le voilà, ces jours déchirés, la hampe brisée, à terre, le pauvre drapeau que vous m'avez confié, et que j'avais porté fièrement !

Un autre, il faut l'espérer, le ramassera, le relèvera.

Moi, j'y renonce ; j'ai accompli ma tâche et, écœuré, je rentre dans le rang.

Et M. de Cassagnac termine en s'adressant à ses anciens électeurs :

Encore une fois, merci, mes amis ; et Dieu protège la France cette pauvre France qui se défend si mal, et composée de tant de braves gens, contre une poignée de bandits !

Les « bandits », ce sont les républicains !

Quant à la France, n'en déplaise à M. de Cassagnac, elle se défend très bien puisqu'elle envoie une fois de plus à la Chambre une importante majorité républicaine.

Nos Dépêches

Parfil télégraphique et téléphonique

Conseil des Ministres

Paris, 30 avril. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Tous les ministres assistaient à la séance. Il ne sont presque exclusivement occupés des élections du 27 avril et des ballottages qui doivent les compléter et dont les résultats sont favorables aux gauches qui ont conquis quatre sièges sur quatre.

Le garde des sceaux a fait signer un mouvement judiciaire qu'on trouvera ci-dessous.

A moins de nécessité imprévue, il n'y aura pas de réunion du conseil avant les ballottages du 11 mai. Les ministres se réuniront sous la présidence de M. Loubet vers cette époque ; tout le monde qui est fixe au 13 mai au soir.

Le Gouvernement d'Indo-Chine

Paris, 30 mars. — Le *Courrier du Soir* dit qu'il est peu probable que le gouvernement attende jusqu'au grand débat sur sa politique intérieure pour pourvoir à la vacance du gouvernement général d'Indo-Chine. Le ministère, d'après notre confrère a l'intention de ne pas confier ce poste à un homme politique, mais à un fonctionnaire.

La municipalité de Rouen

Rouen, 30 avril. — M. Cartier, maire de Rouen, et quatre de ses adjoints viennent de remettre au préfet de la Seine leur démission de membres du Conseil municipal à la suite de l'élection de M. Borgnet, remplaçant M. Ricard, député sortant de la 1re circonscription.

Le premier adjoint, M. Dashayes, qui avait été élu conseiller municipal sur la même liste que le maire, n'a pas suivi ses collègues dans leur retraite.

Les ouvriers métallurgistes

Paris, 30 avril. — L'Union fédérale des ouvriers métallurgistes de France adresse aux travailleurs de France un manifeste à l'occasion du 1er mai.

A L'ÉTRANGER

La Guerre au Transvaal

Bruits de reddition de Delarey

Londres, 30 mai. — Le bruit court cet après midi que Delarey s'est rendu avec trois commandos.

On sait dans les milieux bien informés que le War Office a reçu aujourd'hui deux communications de Kitchener ; mais on ne croit pas qu'il y soit fait mention de cela.

Il est assez peu probable, d'autre part, qu'on sache quelque chose de définitif au sujet de la paix avant au moins deux semaines.

L'état des négociations

Bruxelles, 30 avril. — Le *Petit Bleu* contredit en ces termes les informations publiées par les journaux de Londres :

« Il n'y pas l'ombre de crédit à ajouter à ces informations soit qu'elles parlent d'un vote de certains commandos de l'Est transvalien en faveur de la paix, soit qu'elles annoncent absolument le contraire. Tout d'intérêts s'attachent à la question de paix et de guerre de outre-mer qu'il faut être sûr pulleusement véridique et reconnaître que, dans toute l'Europe, personne ne connaît exactement ce qui s'est fait et ce qui se passe en Afrique, hormis un seul homme, M. Chamberlain, lequel garde ses secrets pour lui. »

D'après le correspondant de ce journal à Londres, le ministre des colonies se ferait communiquer toutes les dépêches venant de l'Afrique du Sud, quel qu'en soit le destinataire et en diagnostiquant tout ce qui pourrait éclairer l'opinion sur les événements.

L'amnistie pour les rebelles

Bruxelles 30 avril. — Daprès le « Petit Bleu » il serait de plus en plus certain, que, sans être comprise officiellement parmi les conditions de paix proposées aux Boers, l'amnistie pour les rebelles du Cap, leur aurait été promise sous forme d'un acte de clémence royale à l'occasion du couronnement.

L'affaire Krosigk

L'acquittement des deux accusés

Berlin, 30 mai. — Le conseil de guerre de Gumbinnen a acquitté aujourd'hui le sous-officier Marten et le sergent Kickel accusés de meurtre et complicité de meurtre sur la personne du capitaine Krosigk.

Cet acquittement a été très bien accueilli par la population et à Berlin en particulier où la scandaleuse et ignominieuse condamnation successive de ces deux accusés, notoirement innocents avait provoqué une grande indignation.

Il était prévu, depuis que plusieurs personnes, dignes de foi, affirmaient avoir vu quelques minutes après le meurtre, deux civils quitter en hâte la caserne.

Quant à la question des compensations pour le tort fait aux deux acquittés, elle sera certainement ajournée. On attend de la part de l'Empereur un acte satisfaisant l'opinion et la conscience publiques.

LES MARINS RUSSES

Dunkerque, 30 avril. — Les 380 matelots de la marine impériale russe qui devaient passer demain à Dunkerque pour aller prendre possession à Toulon, d'un croiseur construit dans les chantiers français pour le compte du gouvernement russe, n'arriveront, par suite de nouveaux ordres, que le 7 ou le 8 mai.

La fête projetée en leur honneur ne pourra avoir lieu : aussitôt leur débarquement, ils rentreront immédiatement dans un train spécial qui quittera aussitôt Dunkerque.

EN BELGIQUE

La troupe et les troubles

Bruxelles, 30 avril. — Le ministre de la guerre vient d'adresser aux autorités militaires une circulaire dans laquelle il rend hommage au zèle des hommes rappelés sous les armes au cours des derniers événements.

Nulle part, dit-il, l'armée n'a dû recourir à la force pour se sauvegarder. Elle a contribué à empêcher l'extension et la continuation des troubles qui se sont produits sur plusieurs points du territoire et et a aidé puissamment à rétablir l'ordre.

Les récents événements ont prouvé que les populations sont conscientes de la ferme et de l'énergie que les troupes mettraient au besoin à faire respecter les droits, ce sentiment est un des meilleurs garants de l'ordre public.

Les services que l'armée ne cesse de rendre au pays lui valent l'estime et la reconnaissance de tous les bons citoyens : je suis heureux de lui en donner un témoignage officiel.

Les Salons de 1902

DEUXIÈME ARTICLE

A la Société Nationale des Beaux-Arts

L'artiste qui, à mon sens, a cette année la plus remarquable exposition, à la Nationale, est M. Lucien Simon.

Ses tableaux sont surtout d'observation et de technique. Pas d'élan, pas d'envolée, pas de recherche d'idéal, mais une vision très aiguë mais un service d'une extrême sûreté.

M. Simon saisit admirablement les aspects extérieurs les plus divers. Il traduit avec autant de bonheur l'environnement des heures crépusculaires, dans *Le Crépuscule du Soir*, que la brance de l'atmosphère et l'embellement des couples rues au plaisir, dans sa *Salle de bal*, en Bretagne.

La première de ces toiles est d'un charme très pénétrant ; la seconde d'un brio d'une verve extraordinaires. Peut-être, cependant, les *Sœurs quêteuses* sont-elles une œuvre plus forte encore.

Deux religieuses, une vieille, une jeune, la figure encadrée de la coiffe, sont assises devant une vieille chaise. Comme on pense, la jeune a cet air d'abéissement beat que donne le joug à une nature encore vivace. La vieille a le masque rase de la femme faite à cette vie dont le but qu'entourer de l'argent autour de soi, de puiser dans les bas-fonds.

Dans le profil dur de la mitresse de la maison, âgée, elle aussi, s'exerce l'idée de défendre ses pièces blanches. Elle en tirera, oui, les conservances l'y obligent, mais le moins possible. « Ces trains sont durs, ma sœur, l'argent est rare... » Et la vieille sœur répondra dans un instant : « Dieu vous le rendra au centuple, madame. »

Ces trois dévotes parlent dans leur mimétisme, avec une vigueur, une étonnante sûreté de touche qui en font une de ces œuvres qui restent. M. Simon s'affirme là un des peintres les plus forts. Que n'a-t-on pu le contempler une seule de cette année dans un vient de leur devantiers arondouilladerieses en salonnant d'un Dubufe et les attristantes peinturlurages des Gervex.

Ce dernier, dans Jinon *Banquet des maires* dont j'ai parlé à un monsieur mer article et quelques autres — comme Jinon, expose un portrait de Mme Vuillard, qui est bien le triomphe de la photographie coloriée.

Il convient de mettre hors de pair — et je vais à dessein, car il se fait reposer de tout, du nouveau au bon, du pire au delectable, ainsi d'ailleurs, que cela se présente aux Salons, — on convient, disje, de mettre Jinon hors de grand panneau decorative de M. Besnard, *L'Ile heureuse*.

Il y a là comme une lointaine évocation de l'*Embarquement de Cythère*, de Watteau ; un parc au premier plan avec des groupes de femmes et des enfants, une ceinture d'eau transparente au deuxième plan, le fond de hautes montagnes, d'un bleu tendre dont les sommets, sont exquisement estompés par les dernières teintes du jour. Vers cette île de rêve voguent des barques pleines d'êtres humains à la recherche du bonheur — ce rêve.

L'ensemble est d'une délicieuse harmonie, d'une grâce séducante et laisse une impression profonde ardente.

M. Besnard expose aussi un portrait de M. Denys Cochin, d'une bonne facture, mais un peu grimé, semble-t-il. Mais M. Besnard donne mieux dans ce genre spécial qui n'a jamais, à mon sens du moins, très bien été dans la nature de son talent. Il y faut apporter, au reste, une patience, un sens des caractéristiques intimités qui fut propre aux artistes des siècles passés, généralement moins sûrs à la recherche du type que l'étude approfondie des hommes et des choses.

Je ne laisserai pas cependant de louer forts ceux de M. Blanche, déjà longtemps passé *Jeune fille à la Grille*, et M. Blanche maintenant, un peu de parti pris, M. Blanche s'est fait une manière, c'est entendu. Mais enfin cette manière est honnête. On le peut constater particulièrement dans l'élégant M. Pass Adam qui est d'une belle allure, largement établie et peinte avec une réelle conviction artistique.

J'imagine que personne n'aura mal aux dents des portraits de M. Frappa, à part le cardinal Gibbons lui-même. Ce pauvre cardinal, il n'a vraiment pas de chance ! Ne voilà-t-il pas que le cet Frappa qui le fait ? Il a beau se tourner partout des tapis rouges ? Sur ma parole, le cardinal Gibbons a l'air d'en avoir « chipé » un morceau pour se faire habiller. Le plus drôle est qu'il, parait-il, être satisfait de son portrait. Il est des prédécesseurs au Sacré-Collège qui se montraient bien difficiles. Les Médicis n'eussent pas, vraisemblablement, commandé leur portrait à M. Frappa.

Chez M. Dagnan-Bouveret, au moins, il y a un indéniable travail, un effort vers le beau, effort qui n'est sans rien de vulgaire. Son *Jeune enfant* est d'une fâcheuse banalité, sans doute, mais ses portraits, dans leur formule un peu académique, sont, pour la plupart d'une heureuse venue, bien dessinés sans sécheresse et d'un très heureux ensemble.

Je prise infiniment plus, cependant, surtout pour l'étrange recherche de l'expression juste, cette de M. Bouchard, « Rêve de rose » ; mais, ces toiles, comme la *Fête de Neuilly* manquent de dessous et de transparence.

C'est une variaisante chose que le *Parc*, carton pour tapisserie de M. Anton Jean.

Dans un parc régulièrement dessiné, sur une pelouse, des groupes de jeunes femmes se livrent aux jeux champêtres. Les attitudes sont savamment variées, elles donnent d'une parfaite justesse, les physionomies très agressives, et l'ensemble est peint dans la tonalité sonnée fée de l'auteur. Il y a là une très heureuse développement et d'une harmonie so même pleine de charme.

Tous iront et M. Prouvé donne la vaste composition *Le Parc de Versailles* d'une tonalité d'un temperament artistique plein de fougue.

C'est, sur un gazon fleuri, une sarabande effrénée d'adolescents et de femmes dansant et sautant à corps perdu, sous l'œil bienveillant de vieillards qui, assis à l'ombre de l'épais feuillage d'un chêne antique, encouragent les ébats de la jeunesse folle.

A droite, un groupe plein de grâce : une mère étendue sous la vigoureuse poussée des capées, un enfantelet au seiz, et au-dessus d'eux le père, vigoureux gaillard, qui les couve d'un regard attendri.

(*A suivre*). Lionel MOGUEZ.

Les artistes du Nord au Salon

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANCAIS

A son tour, le Salon de la Société des Artistes français, le Salon des Champs-Elysées, ainsi qu'on l'appelle encore, bien que tous deux exposent maintenant le Grand Palais des Beaux Arts, va ouvrir ses portes au public. Comme pour celui de la Société Nationale, j'ai pu, au cours d'une visite rapide effectuée avant l'inauguration, noter les toiles envoyées par les artistes du Nord. C'est donc, encore, une primeur, qui, par cela même, intéressera doublement nos lecteurs.

Avant tout, mentionnons le remarquable envoi de Mme Faillières, par Mlle Alice Lecomte, qui apparaît au président du Sénat. M. Léon Gérard exposera le *Jardinage de la villa Borghèse à Rome* ; M. Gran, *Vers quarts d'arc en Flandre* et *Portrait de Mme M. R.* ; M. Hanicotte, deux vues de Hollande, *Kermesse* et *Coin de port* ; le maître Harpignies, *Souvenir d'Antibes*. *Le Père Moissonnier* et *Un aune, près Hersizon* ; M. Jonas, *Lili fait joujou* ; M. Lendour, un nouvel artiste ; M. Louis Leclerc, *La pensée* ; M. Augustin Lefebvre, *Lecture* ; M. Raymond Lethe, *Portrait de Mme X...* ; M. Louvet, *Village endormi*, *Effet de nuit* et *Derrière la ferme, crépuscule* ; M. Emile Mailland, *Le « Cassini » et le « Standard », passant la revue de l'escadre ; Dunkerque, 17 septembre 1901* et *Le « Cassini » portant le Président de la République, quittant le bassin ; Fréycinet, remarqué par l'« Industrie » ; Dunkerque, 17 septembre 1901*.

M. Georges Maroniez : *Pêcheurs d'Etaples* et *Les Filets* ; M. Mécenat-Desbarres : *Portrait de Mgr So nioli, archevêque de Cambrai* ; Mlle Jeanne Dupin : *Portrait de M. R. de B...*, apparentant un comte Louis de Boisgelin ; M. Cesar Pattou : *Venez la finir, Juliette ! Mère Valentine Pitou* : *Soir de novembre* et *Le Matin à l'Excelsior*, M. Georges Pegard : *Intérieur d'église* ; M. Emile Puchault : *Bédouins mendiants, à Tunis* ; M. Louis Porchez : *Un pré à Villiers-sur-Morin (Seine-et-Marne) à Soleil couchant, à Villiers-sur-Morin* ; M. Louis Richet : *Les landes et Environs de Caen* ; M. Robert Salles : *Heureuse entre le vice et la vertu* ; M. Marcel Sauvage : *Jeune fille à la rose* ; M. Lucien Simon : *L'amour désarmé* et *Au printemps* ; M. Fernand Sluyvel : *Paysage du Boulonnais* ; M. Robert Walcot : *Les bouleaux*, *Soir après la pluie*.

De M. Pharaon de Winter, nous avons remarqué : *Méditation* et *Religieuse de l'ordre des Augustines* ; M. Bellgrch, *Portrait de Mme E. G. C...* et *Portrait, étude* ; de M. Georges Bourgogne, son propre portrait ; de M. Modeste Carpentier, *Potirer centenaire* ; de M. Charles Cottet, *Jeunes pêcheurs de Douarnenez* ; de M. Rene Choquet, *Le Fardier* ; de M. Remy, *Emot*, et un portrait ; de M. Crank, *Les deux mélèzes* ; de M. Déjardin, *les Huttes* et *Effet de neige*.

M. de Coninck expose : *Le vin et Deux petites sœurs* ; M. Henri Dauxroux, *Douce harmonie* ; M. Jules Dinaux, *Retour du marché*, Mlle Blanche Demanche, *Les cris de Paris* ; *Au mouron pour les p'tits oiseaux !* » ; M. Adrien Demarl, *Soir orageux d'arrière saison*, *Le Vieux moulin*.

Mme Virginie Demont-Breton, *Les méduses bleues* et *Portrait de ma fille Eliane* ; M. Jules Demoulin, *Force de chasseurs* ; M. Ernest Dessurmont, *Louise* : « *N'es ta plus la petite du mon sang* » ; M. Eugène Deully, *Amour et malice* ; M. Georges Dilly, *Douleur* ; Mme Pauline Dubuson, deux miniatures, *Le fou gras et les fromages* ; M. Julien Duvocelle, *Lassitude* et le portrait du statuaire Icard ; Mlle Jenny Fontaine, son propre portrait.

J'aurais voulu mentionner également les œuvres envoyées par nos compatriotes dans les sections de sculpture, de dessin et d'architecture, mais, au moment où je les ai parcourues, l'installation n'était pas encore terminée. Je dois donc, à mon grand regret, borner la cette nomenclature. Bien qu'incomplète, elle suffit cependant à montrer que, cette année encore, les artistes du Nord, occupent une belle place au Grand-Palais et qu'ils contribuent pour une large part au progrès incessant de l'art contemporain.

T. H.

Chronique Régionale

L'ALCOOL DÉNATURÉ

Le concours de moteurs et d'appareils de chauffage

Dans le but de propager l'emploi de l'alcool dénaturé, le ministre de l'agriculture a organisé, comme on sait, un concours international de moteurs et d'appareils de chauffage, d'éclairage utilisant l'alcool dénaturé.

Ce concours comporte une épreuve de vitesse pour automobiles, dite « Course du Nord », qui se disputera les 15 et 16 mai en deux étapes. En voici l'itinéraire :

1re étape, — Jeudi 15 mai : départ à 4 heures du matin, fort de Chantilly, Coulommiers, Montmirail, Châlons-sur-Marne, Somme-Ty, Rethel, Rozoy-sur-Serres, Guise, St-Quentin, Péronne, Bapaume, Arras (410 kilomètres).

2e étape. — Vendredi 16 mai : départ 4 heures du matin, Douai-Douai, Saint-Pol, Hesdin, Montreuil-sur-Mer, Abbeville, Dieppe, Gournay, Gisors, Vernon, Mantes, Saint-Germain, arrivée à la grille d'Hennemont (500 kilomètres).

Les parcours seront accompis par les automobiles concurrentes, à très grande vitesse. Aussi le ministère de l'agriculture croit-il devoir recommander la plus grande prudence dans les traversées des villes et des bourgs.

Les personnes qui auront besoin de se trouver sur les routes de l'itinéraire ci-dessus devront se tenir particulièrement sur les bas côtés, dans les villages et aux carrefours, les sarents veilleront soigneusement sur leurs enfants. Il est recommandé aussi aux charretiers de tenir constamment leur droite, le plus près possible des bas côtés, au cours de ces deux matinées. D'ailleurs, les plus minutieuses précautions seront prises par le ministère. Des affiches nombreuses préviendront les populations de l'heure probable du passage des voitures concurrentes.

Les maires des localités traversées feront prévenir leurs administrés et la police locale veillera partout. Dans les centres importants, des bombes détonnantes serviront de signal.

Les extrémités des routes, des hommes munis de drapeaux seront postes.

FEUILLETON 62

LA GRAND-MÈRE

PAR

Emile RICHEBOURG

DEUXIÈME PARTIE

Les Misérables

— Oui, j'ai connu Mme Lapret.

— Vous devez savoir qu'elle avait un enfant ?

— Un fils.

— Il avait près de huit ans quand le malheur est arrivé ; mais il n'était pas là, le petit ; depuis deux ans il était retourné dans les Vosges, chez des parents de son père qui l'aimaient beaucoup, et près desquels il avait déjà passé plusieurs années. Après le crime, la pauvre Mme Lapret a disparu, et plus jamais l'on n'a entendu parler d'elle. Ah ! le malheur, le malheur !... Tenez, monsieur le marquis, je donnerais volontiers les dernières années qui me restent à vivre pour savoir ce que sont devenus Mme Lapret et son fils.

— Sans que cela vous coûte aussi cher, Bourlot, vous allez avoir cette satisfaction. Mme Lapret et son fils habitent à Paris, où ils ont une existence tranquille, sinon heureuse ; la mère a pu élever son fils aussi bien que cela lui était possible et il est devenu un grand et beau garçon, et j'ajoute un excellent sujet.

— Ainsi, eux aussi ne sont pas morts de douleur et de misère ! s'écria le paysan, le regard rayonnant ; ah ! monsieur le marquis, Dieu soit loué !

— Dieu est juste, monsieur Bourlot, il n'a pas voulu que le châtiment qui a frappé le coupable retombât trop cruellement sur deux innocents.

Le bonhomme joignit les mains ; il était sous le coup d'une vive émotion et, un instant, M. de Prémorin crut qu'il allait sangloter.

— Monsieur Bourlot, reprit le marquis, vous vous intéressez donc beaucoup au condamné, à sa femme et à son fils ?

— Oh ! oui ! oh ! oui !

— Vous avez connu Mme Lapret ; que vous ayez pitié de cette malheureuse femme et de son fils, cela se comprend ; mais l'ancien garde Lapret, un criminel, ne saurait avoir droit à votre compassion.

— Oh ! un criminel ! fit le vieux paysan, en hochant la tête.

Il avait prononcé ces trois mots avec un accent qui fit de nouveau tressaillir M. de Prémorin.

— Mons sur le marquis, reprit Bourlot, vous croyez que c'est Lapret qui a assassiné M. Sosthène de Prémorin, votre fils?

— Je dois le croire, puisque Lapret a été jugé et condamné.

— Monsieur le marquis, les hommes de la justice ont jugé et condamné un innocent ! Et c'est moi, Mathurin Bourlot, qui viens vous dire aujourd'hui : — Monsieur le marquis, détrompez-vous, ce n'est pas le garde-chasse Lapret qui a assassiné M. le comte Sosthène.

M. de Prémorin se dressa comme par un ressort, le regard chargé d'éclaire.

— M. Bourlot! exclama-t-il, la preuve de ce que vous venez d'avancer! Voyons, avez-vous cette preuve ?

— Je l'ai, monsieur le marquis.

— Fournissez-la moi! Parlez! parlez!

II

Le vieux braconnier

Il y eut un assez long silence que Bourlot employé à réfléchir sur ce qu'il affait dire.

M. de Prémorin s'était réinstallé dans son fauteuil et avait repris subitement son impassibilité habituelle.

Enfin, le vieux paysan reprit la parole :

— Monsieur le marquis, dit-il, savez-vous ce qui s'est passé à la Pomélière le 4 octobre 1867 ?

— J'ai eu connaissance des faits par les journaux.

— Les journaux ont dit ce qu'ils savaient, mais pas ce que je sais, moi ; ce que je sais, monsieur le marquis, je vais vous le raconter. Toutefois, veuillez me permettre de vous parler d'abord de Mme la comtesse, de cette femme qu'on appelait aussi la belle madame Charlotte. Elle n'aimait pas M. le comte Sosthène, qui se ruinait pour elle, et même je ne crains pas d'affirmer qu'elle le détestait. Et dire qu'il ne comme s'il eut eu le pressentiment de sa fin prochaine.

« Un jour que le jardinier avait invité son garçon et ses deux hommes de journée, moi et un autre, à prendre le café chez lui, M. le comte comme cela lui arrivait quelquefois, entra dans le pavillon.

» — Mes amis, nous dit-il, ne vous dérangez pas ; prenez tranquillement votre café.

« Il était plus triste encore que les jours précédents et semblait faire des efforts pour chasser des pensées importunes. Il promena ses regards autour de lui, ayant l'air d'examiner le mobilier, puis, brusquement, s'adressant à la femme du jardinier :

» — Etes-vous heureuse ? lui demanda-t-il.

» Elle répondit :

» — J'aime mon mari et mon mari m'aime ; avec cela, nous sommes au service de M. le comte ; comment ne serais-je pas heureuse.

» — Bien, dit-il, bien.

« Il se regarda dans une petite glace qui était devant lui, eut un sourire amer et reprit :

» — Vous me trouvez bien changé, n'est-ce pas ?

» Il soupira et continua :

» — Il arrive parfois dans la vie que les années comptent double, comme des campagnes en pays ennemi.

» Il s'assit et se mit à regarder silencieusement les feuilles qui tombaient des branches, secouées par le vent d'automne.

» A bout d'un instant, s'adressant de nouveau à la femme du jardinier, il lui dit :

» — Vous n'avez rien à envier, vous avez de la vie la meilleure part : un foyer paisible, une affection qui répond à la vôtre ; voilà le vrai bonheur !

» Il se leva, mais il dit à tous un signe d'adieu et sortit du pavillon.

» Monsieur le marquis, ce fut quelques jours plus tard, vers quatre heures du soir, comme il attendait le passage d'un chevreuil, annoncé par les aboiements des chiens, que M. le comte Sosthène tomba frappé d'une balle en pleine poitrine. »

— Je sais cela, dit M. de Prémorin. Un quart d'heure après, on trouva mon malheureux fils étendu au milieu d'une mare de sang et ne donnant plus signe de vie. On s'empressa de le relever et de le transporter au château, dans cette chambre, et il fut couché sur ce lit. On lui donna des soins, il reprit connaissance et put, avant d'expirer, dénoncer son assassin; il avait vu, déclara-t-il, le garde-chasse Lapret le mettre en joue et faire

— Oui, monsieur le marquis, M. le comte Sosthène a dit cela avant de mourir.

— Prétendez-vous qu'il s'est trompé, qu'il n'a pas vu le garde le mettre en joue ?

— Tout à l'heure, quand monsieur le marquis aura bien établi la culpabilité de Lapret, comme l'a fait le juge d'instruction, j'aurai l'honneur de lui répondre.

— Voyons, le fusil du garde n'a-t-il pas été trouvé à peu du distance du lieu du crime, dans une cabane où il lui arrivait parfois de le déposer ?

— C'est exact, monsieur le marquis.

— Lapret a prétendu que, ce jour là, il était sorti armé de son revolver et de son couteau de chasse, et qu'il avait laissé son fusil chez lui, accroché à sa place habituelle ; mais il a bien été forcé de reconnaître que c'était lui qui avait déposé son fusil à balles. D'ailleurs, il lui était impossible de nier ; la bourre ramassée sur le sol a demi brûlée et la bourre du coup-gauche, non déchargé, faisaient partie d'un ensemble de journal retrouvé dans une de ses poches. Quand on lui demanda pourquoi il avait chargé son fusil à balles, il répondit qu'il l'avait chargé ainsi deux jours auparavant pour faire la chasse à une louve. Assurément, cette réponse aurait pu être admise comme vraie ; mais il y avait la déclaration de la victime qui le confondait.

« Il est beau s'écrier :

— Non, non ! M. le comte de Prémorin n'a pas pu me voir le mettre en joue, puisque, à l'heure où il a été frappé, j'étais à l'autre extrémité de la forêt, à plus d'une lieue de l'endroit du crime.

» Oui, Lapret a prétendu qu'au moment du crime il se trouvait dans une partie de la forêt, à plus d'une lieue de distance.

(*A suivre*)